

Absence contrôle continu TD

Par **kungs**, le **30/11/2016** à **17:25**

Bonjour à tous.

J'ai un soucis concernant mes absence en TD et j'ai besoin d'être éclairé sur certains points.

Sur 9 séances prévues, j'en ai raté 2, avec la chance qui me suit toujours, lors des deux contrôles continus prévus pour le semestre.

Le premier, suite à problème imprévu de tramway, je suis arrivé en retard et le prof m'a refusé car l'interro avait déjà commencé depuis 15min. J'aurais essayé! Dans tous les cas, il a bien vue que j'avais fait "l'effort de venir".

Le second, suite à l'hospitalisation de ma mère où je n'étais pas du tout en état d'assister à un cour, j'ai un certificat pour cette absence.

Sachant que ma moyenne en TD se base sur ces deux notes principales et sur la participation orale et que j'ai justifié une absence sur les deux, comment cela va se passer pour moi ? J'ai lu sur certains sites que j'aurais 0 cela m'inquiète beaucoup. Est-ce que le fait que ce soit un problème de tramway va jouer en ma faveur? Si ça se trouve, il m'a déjà oublié parmi les centaines d'élèves qu'il voit tous les jours.

J'ai évidemment demander à les rattraper mais il m'a dit qu'il ne manquait pas suffisamment d'élèves ces jours là pour me faire un rattrapage personnalisé.

Merci de votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2016** à **08:24**

Bonjour

[citation] J'ai lu sur certains sites que j'aurais 0 cela m'inquiète beaucoup. [/citation]

Et ben paradoxalement vous devriez être rassuré. En effet si on vous met 0, ce que vous n'êtes pas défaillant, vous allez donc pouvoir passer le partiel.

Le mieux est de demander directement à votre scolarité ce qui va se passer. Je vous conseille de mettre le paquet à la participation oral, pour limiter les dégâts.